

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

concurrence Question écrite n° 132765

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur la montée de la concurrence déloyale venue des travailleurs frontaliers espagnols du bâtiment qui viennent en France pour proposer leurs services à 40 ou 50 % moins chers pour effectuer des travaux sur le territoire national. Cette concurrence déloyale est due à des charges sociales et à des taux de TVA très différents et beaucoup plus faibles en Espagne. Cette situation est devenue préoccupante au pays Basque, et commence à s'étendre à travers la France, ce qui devient préoccupant pour notre pays dans le contexte européen que nous connaissons actuellement. Des mesures d'urgence s'imposent rapidement pur éviter que la situation n'empire encore plus dans les semaines ou les mois qui viennent. Il lui demande doc de lui indiquer la position du nouveau Gouvernement sur ce dossier.

## Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 132765

Rubrique: Travail

Ministère interrogé : Affaires européennes Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 5 juin 2012, page 4168 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)